

MÉLANGES RELIGIEUX.

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MEMORIAL. MARDI, 23 SEPTEMBRE 1846.

No. 68

DALLAS.

Lettre quatrième de Laëus à Laëus.

Quoi, Laëus ose paraître encore ! Il n'est donc pas terrassé, bâillonné, et muselé, de manière qu'il ne puisse plus ni mordre ni aboyer ! Son ignorance, ses faussetés, ses sophismes l'ont assez couvert d'infamie il est donc comme la vipère qu'on foule du pied, et qui montre un dard menaçant ; ou comme l'araignée, qui recommence la toile que vous venez de détruire.

Sans doute il ne méritait pas, et même il n'aurait jamais reçu une première réponse, s'il n'avait pas été évident que sa plume vénale était conduite et salariée par des malfaisans qui ont des vues plus profondes ; c'est ce qui prouve la nécessité de ne pas laisser cette quatrième production sans l'examiner, afin que les colporteurs de ces faussetés ne puissent pas se vanter qu'une calomnie à laquelle on ne répond pas, est une vérité reconnue. Je ne m'adresse point à Laëus, mais à ses instigateurs et à ses lecteurs, si tant est qu'il en trouve encore.

Cette quatrième lettre se fait remarquer par deux accusations dont on charge les Jésuites, d'enseigner constamment le régicide et des doctrines immorales. Vient ensuite un court sommaire des autorités sur lesquelles cette vieille rapsodie est établie. Il serait facile, mais nullement intéressant, de prouver la fausseté de pareilles imputations, qui ont été réfutées si victorieusement depuis si long-temps. Il suffira de savoir qu'elles ont été toutes avancées par des hommes de parti, qui n'étaient que leur rage au milieu de guerres civiles et religieuses ; qu'elles sont entrées dans les sombres pages d'antiques libelles ; et qu'elles sont aujourd'hui reproduites, dans le dessein pervers de dénigrer la vertu qui avait triomphé d'elles lorsqu'elles étaient dans leur nouveauté.

Pamphlets des Huguenots, libelles de lâches catholiques, déclamations d'instituteurs rivaux qui craignaient d'être humiliés par les succès des Jésuites, *plaidoyers*, *réquisitoires*, et harangues des Pasquier et des Harlay, ennemis jurés des Jésuites, *Discours* des Cours de Parlement, toujours attentives à diminuer l'autorité spirituelle de l'Eglise, ou à restreindre le pouvoir du Roi pour augmenter le leur, tels sont les hommes passionnés, telles sont les sources empoisonnées d'où découlèrent les accusations de régicide contre les Jésuites en France, pendant la confusion horrible des guerres huguenotiques. Au retour de la tranquillité publique elles tombèrent dans l'oubli, pendant l'espace de cent et quarante ans, jusqu'à ce que le Jansénisme et le déisme les renouvelèrent en 1760, et s'en servirent comme d'un puissant moyen pour accomplir l'entière destruction de leurs ennemis communs.

Je crois inutile de prouver la fausseté de chaque fait dont on les accuse ; je réitérerai seulement le premier qui se trouve à la tête du sale calendrier de Laëus, et qui peut servir d'échantillon. C'est l'assertion que Varade fut impliqué dans le crime des assassins de Henri IV, Barrière et Châtel. Cependant Varade fut défendu et justifié par un avocat dont les raisons étaient sans réplique : cet avocat était Henri IV lui-même, qui, dans sa fameuse réponse au Président de Harlay, vengea l'honneur et l'innocence de ce Jésuite et de tous ses confrères avec une force d'éloquence que de Harlay et les autres membres du Parlement trouvèrent irrésistible. Le royal orateur conclut son victorieux plaidoyer en faveur de ses amis, en exhortant tous ses auditeurs à oublier les excès passés de la discorde civile, et à ne point exciter à de nouveaux crimes, par des reproches mutuels, les passions amorties. Les collaborateurs de Laëus devraient suivre cet avis.

Henri IV était un Roi aussi parfait qu'il pouvait l'être. J'ai toujours regardé sa conduite envers les Jésuites comme une forte preuve de la sincérité de son retour à la religion de ses pères. Les Parlemens, qui lui furent opposés tandis qu'il était le chef du parti des Huguenots, continuèrent de lui résister pour les raisons que j'ai rapportées plus haut, et résolurent de le priver des bons services des Jésuites, sur lesquels il comptait beaucoup pour le rétablissement de la religion catholique. Ils chassèrent les Jésuites de la France, avec des marques d'ignominie, avant que Henri fut assez fort pour les soutenir. Lorsque son pouvoir eut été consolidé, il les rappela dans son royaume, et il choisit un d'eux pour son prédicateur et son confesseur. C'était le célèbre Père Cotton, qui devint l'ami intime du Roi, et que Laëus a l'impudence de classer dans son catalogue des Jésuites régicides.

Telle était la rage des factions, qu'il n'est pas étonnant que le Parlement de Paris ait fait ériger une colonne pour perpétuer l'infamie des Jésuites qu'il persécutait ; elle n'était pas tout-à-fait si élevée que le *monument*, sur lequel les paroles du Lord Maire, Patience Ward, attestent encore aux yeux

que la Cité de Londres a été brûlée par la méchanceté des Catholiques, en 1666. La différence est que, dans des tems plus calmes, la colonne parlementaire, ainsi que toutes les calomnies du Président de Harlay, a été détruite ; et que nous voyons encore l'inscription calomnieuse de ce même Patience Ward, qui avait été condamné au pilori pour crime de parjure (1).

Sur l'article des régicides, il me reste à dire que l'attentat sur la personne de Louis XV, en 1757, n'a point été imputé aux Jésuites, ni par les Parlemens, ni même par les jansénistes. La calomnie, dans la quatrième lettre, appartient à Laëus et compagnie.

Sur le second chef d'accusation de doctrine immorale, je veux être court.

La pureté de la doctrine et des mœurs des Jésuites a été solennellement attestée par des juges compétens, par cinquante cardinaux, archévêques et évêques de l'Eglise gallicane assemblés par ordre du Roi ; et leur rapport fut confirmé par plusieurs autres prélats qui n'avaient point assisté à cette assemblée. Une preuve plus forte de leur innocence, fut l'impossibilité absolue dans laquelle se trouvèrent leurs ennemis, de convaincre un seul Jésuite, sur quatre mille qui existaient en France, d'aucun principe immoral, ou d'aucune doctrine hétérodoxe. Les Parlemens, alors, poursuivaient leur système favori : *il faut dénigrer les Jésuites*. L'envie, avec sa jaunisse dans ses cent yeux, était partout à la recherche pour découvrir le moindre grief, que la malignité, avec ses cent langues envenimées, se préparait à publier sur tout le globe. Peines inutiles ! le pauvre Parlement fut réduit à épargner les Jésuites vivans, non par égard pour la vérité, mais parce qu'ils savent que leurs calomnies ne seraient pas crues. Il attaqua donc la doctrine et les mœurs de tous les Jésuites morts depuis deux cent ans ; et confia la délicieuse tâche de dénigrer des morts aux plumes impures des jansénistes, dont le chef était Dom Clément. Du sale laboratoire de ce Bénédictin, sortirent *les Extraits des Assertions*, monstrueuse compilation de textes tronqués et falsifiés, dans laquelle on présente, comme dans un beau tableau, la corruption des mœurs des Jésuites et la doctrine uniforme qu'ils ont invariablement enseignée dans tous les tems. Le Parlement sanctionna ce livre abominable, et l'adressa aux évêques et à tout le clergé ; mais chaque évêque sentit qu'on insultait sa personne et la religion tout-à-la-fois ; et presque tous les évêques le condamnèrent, et défendirent de le garder ou de le lire. Le célèbre archevêque de Paris, de Beaumont, en particulier, démontra les insignes faussetés et les falsifications qu'il contenait ; outre cela, il fut encore plus solidement réfuté par la *Réponse aux Assertions*.

Ce chef-d'œuvre de la malignité janséniste paraît avoir été inconnu à Laëus et à ses collaborateurs, quoiqu'il ait copié et cité tant de vils libelles qu'on eut soin de faire circuler, afin de protéger, dans chaque coin de la France, les dégoûtantes saletés du livre des *Assertions*. En cela, l'impudent Laëus a fidèlement imité ses modèles, mais de préférence un seul, qu'il appelle *Coudrette* ; et, avec son effronterie ordinaire, il a transformé cet obscur personnage en un Jésuite repentant, reconnaissant, et expiant ses crimes par une confession sincère de leurs turpitudes. Sa plume magique a su concilier les disparates les plus parfaits, en changeant en Jésuite Louis XIV, le misérable Jacques Clément, et le faible archiprêtre anglais Blackwell ; elle a, par des motifs également odieux, transformé en Jésuites deux ecclésiastiques du premier mérite, les cardinaux Allen et Barberini, parce que ces deux prélats firent, à différentes époques, employés pour les affaires de la religion en Angleterre, et qu'ils portèrent, par-là, ombrage aux sectes qui prévalaient alors, quoique ni l'un, ni l'autre n'eussent de rapports avec les Jésuites que ceux de l'amitié et de l'estime.

Mais faire de Coudrette un Jésuite ! comment peut-on le croire ? Il a imité en cela ce qui se fait au théâtre, où de nouveaux personnages sont introduits sur la scène pour exciter un nouvel intérêt ; et Coudrette était-il connu auparavant dans cette île ? En vérité, son nom est si obscur, qu'il est difficile de trouver même un français qui en ait entendu parler ; cependant il a obtenu une petite place dans deux Dictionnaires historiques français, dont l'un, composé par une société de gens de lettres, amis des jansénistes, appelle Coudrette un *ennemi acharné des Jésuites* ; l'autre, est celui de l'abbé Feller, homme d'une profonde érudition, qui affirme que Coudrette a été de très-

(1) Pope, cependant, a contredit la calomnie dans ses vers pleins d'énergie :
*When London's column, pointing at the skies,
 Like a tall bully, lifts the head and lies.*

La colonne, toute chancelante qu'elle est, n'en subsiste pas moins, à la honte de la première ville du monde, et pour effrayer les passans, qu'elle menace de couvrir de ses ruines.